



DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

Séance du 21 mars

L'an 2018, le 21 mars, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, au Domaine Stanislas 23 rue de la Tour Blanche à Lunéville, sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

Présents :

M. Jean-Christophe AUBERT, M. Hervé BERTRAND, M. Gérard COINSMANN, Mme Claudine COLAS, M. Philippe DANIEL, M. Laurent de GOUVION SAINT CYR, M. Jacques DEWAELE, Mme Annie FARRUDJA, M. François GENAY, M. Jean-Marie GOGLIONE, M. Maurice HERIAT, Mme Dominique JACQUOT, M. Jacques LAMBLIN, M. Francis LARDIN, M. Jacques LAVOIL, M. Frédéric MAILLIOT, M. Michel MARCHAL, M. Noël MARQUIS, M. Jean-Paul MARTIN, M. Thierry MERCIER, M. Bernard MULLER, M. Jacques PISTER, M. Guy SERVANT, Mme Damienne VILLAUME.

Excusés remplacés :

M. René ACREMENT remplacé par M. Jean-Marie GOGLIONE, M. Guy BIENTZ remplacé par M. Jacques LAVOIL, M. Bruno DUJARDIN remplacé par M. Guy SERVANT, Mme Rose-Marie FALQUE remplacée par M. Gérard COINSMANN, M. Jonathan KURKIENCY remplacé par M. Maurice HERIAT

Etai(ent) excusé(s) :

M. Laurent GELLENOCOURT, M. Christian GEX, M. Fernand Philippe, Mme Sabrina VAUDEVILLE,

Etai(ent) excusé(s) avec pouvoir :

M. Philippe ARNOULD pouvoir à M. Jean-Paul MARTIN

Voix consultatives : Mme LEHE Sophie était excusée, M. RICHARD Claude était présent.

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Claudine COLAS

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 24

Absents : 4

Procuration : 1

Nombre de suffrages
exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

2018-024

Date de convocation

16/03/2018

Acte rendu exécutoire
après
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

...././....

BUDGET PRIMITIF – BUDGET PRINCIPAL 2018

Le budget primitif du budget Principal 2018 est joint en annexe.

Sur proposition du Président, et vu son rapport,

Après avis favorable du bureau de pôle, le comité de pôle après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOpte** le budget primitif du budget principal 2018 comme suit :

En section de fonctionnement :

Dépenses : 1 100 899,35 €

Recettes : 1 100 899,35 €

En section d'investissement :

Dépenses : 251 498,83 €

Recettes : 251 498,83 €

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Lunéville

Le Président,



SOUS PREFECTURE
DE LUNÉVILLE

10 AVR. 2018

COURRIER ARRIVÉE